

L'accueil en gîtes ruraux bientôt opérationnel

Le presbytère de Basse-Rentgen a subi une longue métamorphose le configurant désormais en deux gîtes ruraux de 100 m² chacun. Les travaux se poursuivent. Un bâtiment de caractère qui vise le label quatre épis.

L'embellissement floral fait aux habitations de Basse-Rentgen de jolis liserets colorés, met des couleurs sur les parterres de verdure et rend le village attrayant. Cela commence par la mairie fleurie de belles jardinières. *Intra muros*, les dossiers ne manquent pas pour occuper l'été des élus et des services administratifs communaux.

Un dossier prioritaire toujours à portée de main de Viviane Winterrath, maire, concerne les travaux d'aménagement de l'ancien presbytère en gîtes, confiés à l'architecte M. Bolzinger. Le presbytère est idéalement situé dans une aire rurale comprenant des jeux pour enfants, boudoir et espaces verts, promenade. « Deux gîtes sont en cours de réalisation dont l'un est prévu pour l'accueil de personnes à mobilité réduite », annonce Viviane Winterrath.

Les gîtes se dessinent, les espaces prennent forme, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, tout en respectant un cahier des charges très contraignant, ceci au regard du bâtiment, ancien et de caractère, ce qui requiert toute l'attention du CAUE 57 et de la CCCE pour préserver le cachet du bâtiment. De cette manière, notons les soins apportés à la rénovation des façades, du toit, des volets, portes, plan-

Deux gîtes au presbytère de Basse-Rentgen



La municipalité de Basse-Rentgen a décidé de transformer son presbytère en gîtes. Deux logements de 100 m² chacun sont en cours de réalisation. Confort, cachet et accessibilité aux personnes à mobilité réduite ont été pensés. Coût des travaux : 373 600 €.

> En page 5

Les travaux d'aménagement du presbytère en gîtes ruraux se poursuivent. Architecte d'intérieur et paysagiste vont intervenir. Photo RL

chers, jardins et espaces verts. Lumineux, spacieux, fonctionnel, offrant une vue imprenable sur la campagne environnante, chaque gîte comprend chambre, salle de bains, douche, cuisine, coin réservé à la machine à laver le linge et au sèche-linge, sur une surface de 100 m², et sera flexible en fonction du nombre de personnes au logis. Le charme s'invite aussi dans la

réalisation de jardins d'agrément à l'ancienne séparés par une haie, et l'aménagement d'un potager, comme il en existait du temps du presbytère.

Confort et cachet

L'accès aux gîtes se fera par l'entrée principale et sa porte d'époque, donnant sur un couloir aménagé d'une bibliothèque. « L'aménagement des

jardins et du potager a été confié à un paysagiste, et les choix des équipements et des aménagements intérieurs ont été confiés à Sophie-Charlotte Bordin, architecte d'intérieur. À l'image des fenêtres de toit à fermeture automatique en cas de pluie, d'Internet, tout est fait pour le confort maximum et la tranquillité dans un cadre unique qui préserve son cachet rural. » Viviane Win-

terath affiche une belle sérénité quand elle évoque le remplissage des gîtes car elle table sur la nature multiforme du tourisme. Sont notamment pourvoyeurs de locataires le tourisme culturel, écotourisme, sportif, culturel, d'affaires, rural... « Les demandes affluent, les locataires ne manquent pas, on les attend du stand de tir de Volmerange-les-Mines où se déroulent notamment des championnats de tirs pour personnes à mobilité réduite. Il y a aussi le personnel d'entreprises de la centrale de Cattenom. » La liste n'est pas exhaustive. Au pire, les gîtes seront réaffectés en appartements et mis en location comme tels.

Pour faire des randonnées vertes dans les environs, les futurs locataires disposeront de vélos. Reste encore à trouver une destination au four à pain et à la cave voûtée du presbytère. La Municipalité y travaille.

Financement

L'investissement global fixé à 373 600 € est la hauteur des équipements mais les subventions affluent avec 45 000 € de la CCCE (30 000 € pour les gîtes et 15 000 € bâtiment de caractère), 40 000 € de la Région (20 000 € par gîte), 50 000 € d'Anne Grommerch, députée et 20 000 € du Département.